

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 573<sup>e</sup> séance  
tenue le 28 mars 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 18 avril 2011

---

CU-573-4.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011-2012

Le Conseil de l'Université adopte le Budget de fonctionnement 2011-2012, selon le document A-2/573<sup>e</sup>/393 déposé aux archives.

CU-573-4.2 NOMINATION DU DOYEN/DOYENNE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le Conseil de l'Université nomme Mme Hélène Boisjoly doyenne de la Faculté de médecine pour un premier mandat d'une durée de quatre ans, débutant le 1<sup>er</sup> juin 2011 et se terminant le 31 mai 2015.

CU-573-4.3 AUTORISATION DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION

CU-573-4.3.1 PROJET DE LABORATOIRE CYBERJUSTICE

*Projet 50712 – programme d'infrastructure du savoir (PIDS)*

Contrat K-2188 « GUY BOURGAULT ÉLECTRIQUE<sup>o</sup> »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les changements à venir au contrat K-2188 accordé à l'entrepreneur « GUY BOURGAULT ÉLECTRIQUE », lesquels représentent une dépense supplémentaire de 29 643,18 \$, plus les taxes applicables, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 246 171,77 \$, plus les taxes applicables (montant initial de 197 800 \$ + 18 728,59 \$ pour les changements approuvés + 29 643,18 \$ pour les changements supplémentaires).

CU-573-4.3.2 PROJET DE RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT POUR L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

*Projets 51581 et 51813 – programme d'infrastructure du savoir (PIDS)*

Contrat K-2267 « C3 CONSTRUCTION »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement numéro 3 au contrat K-2267 accordé à « C3 Construction » lequel représente une dépense supplémentaire de 4 193,35 \$, plus les taxes, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 141 402,77 \$, plus les taxes applicables.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 2 de 5

**Résolutions adoptées à la 573<sup>e</sup> séance  
tenue le 28 mars 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 18 avril 2011

Contrat K-2204 « PERFECTION ÉLECTRIQUE INC. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement numéro 6 au contrat K-2204 accordé à « PERFECTION ÉLECTRIQUE INC » lequel représente une dépense supplémentaire de 1 335 \$, plus taxes applicables, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 146 888,67 \$, plus les taxes applicables.

CU-573-4.3.3 PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMPLEXE VERRIÈRES-TOITURES AU  
CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE  
MONTREAL (CEPSUM)

*Projet 51307*

Contrat K-2233 « MGB ASSOCIÉS INC. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les changements numéros 2, 4, et 5 au contrat K-2233 accordé à l'entrepreneur « MGB ASSOCIÉS INC. », lesquels représentent une dépense supplémentaire de 19 816,87 \$ (avant taxes) et qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 407 503,99 \$, avant les taxes applicables.

CU-573-4.3.4 PROJETS AU CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL (CEPSUM)

*Projets 51336, 51673, 51674*

Contrat K-2221 « GROUPE VIG INC. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement numéro 21 au contrat K-2221 accordé à l'entrepreneur « GROUPE VIG INC. », lequel représente une dépense supplémentaire de 9 064,37 \$ plus taxes applicables, et qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 420 225,58 \$, plus les taxes applicables.

Contrat K-2222 « HVAC INC. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les changements numéros 11, 12 et 13 au contrat K-2222 accordé à l'entrepreneur « HVAC INC. », lesquels représentent une dépense supplémentaire de 8 779,90 \$, plus taxes applicables, et qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 207 102,95 \$, plus les taxes applicables.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 573<sup>e</sup> séance  
tenue le 28 mars 2011

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 18 avril 2011

CU-573-4.3.5 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE SALLES DE TRAVAIL À LA BIBLIOTHÈQUE DE DROIT

*Projet 51662*

Contrat K-2210 « DURBACON »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement numéro 1 au contrat K-2210 accordé à l'entrepreneur « DURBACON », lequel représente une dépense supplémentaire de 14 173,92 \$ plus taxes, et qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 177 462,62 \$, plus les taxes applicables.

CU-573-4.3.6 PROJET DE RÉNOVATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE D'ORTHODONTIE AU 3535 QUEEN-MARY

*Projet 51698*

Contrat K-2287 « GUY BOURGAULT ÉLECTRIQUE »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement numéro 1 au contrat K-2287 accordé à l'entrepreneur « GUY BOURGAULT ÉLECTRIQUE », lequel représente une dépense supplémentaire de 24 482,02 \$, plus les taxes applicables, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 166 482,02 \$, plus les taxes applicables.

CU-573-4.3.7 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU LABORATOIRE LAM AU PAVILLON MARIE-VICTORIN

*Projet 51864*

Contrat K-2189 « CELEB CONSTRUCTION LTÉE »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les changements à venir au contrat K-2189 accordé à l'entrepreneur « CÉLEB CONSTRUCTION LTÉE », lesquels représentent une dépense supplémentaire de 2 546,61 \$, plus les taxes applicables, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 448 593,05 \$, plus les taxes applicables.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 573<sup>e</sup> séance  
tenue le 28 mars 2011

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 18 avril 2011

CU-573-4.4 COMITÉ DE GOUVERNANCE  
NOMINATION D'UN OFFICIER ÉMÉRITE

Le Conseil de l'Université nomme M. Jacques St-Pierre, vice-recteur émérite, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle, de son parcours exemplaire et de la longévité de sa carrière à l'Université de Montréal.

CU-573-5.1 COMITÉ DES PROMOTIONS  
RAPPORT : AGRÉGATION ET TITULARISATION

Le Conseil de l'Université :

1. accorde la promotion au 1er juin 2011 aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3a) des rapports A-2/573e/397 et A 2/573e/398 et 3b) du rapport A-2/573e/399 déposés aux archives;
2. accorde la promotion accélérée aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3b) du rapport A-2/573e/397 et 3c) du rapport A-2/573e/399 déposés aux archives;
3. n'accorde pas la promotion aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3c) du rapport A-2/573e/397, à l'article 3b) du rapport A-2/573e/398 et 3d) du rapport A-2/573e/399 déposés aux archives;
4. accorde la permanence au 1er juin 2011 aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3a) du rapport A-2/573e/399 déposé aux archives;
5. n'accorde pas la promotion accélérée aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3e) du rapport A-2/573e/399 déposé aux archives.

---

\* CU-574-2 Procès-verbal de la 574<sup>e</sup> séance

Une correction est apportée à la délibération CU-573-5.1 afin d'identifier précisément les trois rapports présentés.

CU-573-5.2 NOMINATION ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATION DE DIRECTRICES DE  
DÉPARTEMENT

Le Conseil de l'Université nomme les personnes dont les noms suivent, conformément aux conditions décrites dans les documents A-2/573<sup>e</sup>/400 et /404 déposés aux archives :

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 573<sup>e</sup> séance  
tenue le 28 mars 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 18 avril 2011

---

FACULTÉ DE MÉDECINE

Département de physiologie

BROCHU, Mme Michèle : directrice à compter du 5 avril 2011 pour un premier mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2015

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

École d'architecture

CORMIER, Mme Anne : directrice à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011 pour un deuxième mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2015.

CU-573-5.3 RÉSOLUTION D'ACCEPTATION D'UNE DÉMISSION

Le Conseil de l'Université accepte la démission de Mme Julie Bouchard comme membre du Conseil de l'Université. Celle-ci sera effective au moment de la nomination de son remplaçant par le Conseil des ministres.

CU-573-5.4 ADOPTION DES CALENDRIERS ANNUELS 2011-2012 ET 2012-2013 DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le Conseil de l'Université adopte les calendriers annuels 2011-2012 et 2012-2013 des réunions du Conseil de l'Université.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot